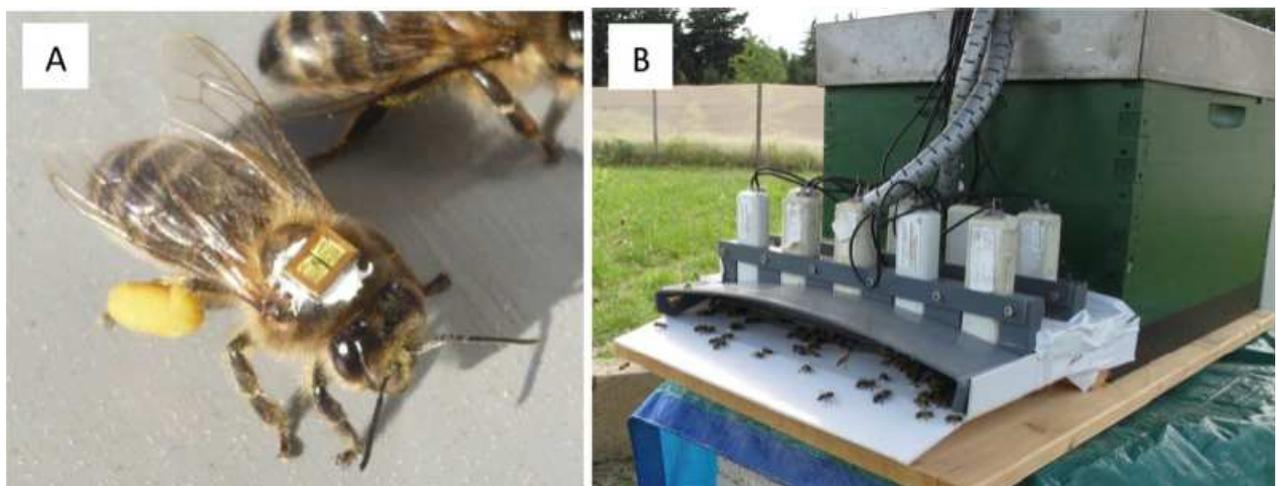


Sale temps pour Syngenta

Le 29 juin 2012, le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll annonçait le retrait de l'autorisation du Cruiser OSR sur colza. Cruiser OSR est l'appellation commerciale du Thiamethoxan, une molécule d'insecticide néonicotinoïde systémique brevetée par la multinationale Suisse Syngenta. Pour la première fois, le ministère de l'agriculture donne raison aux apiculteurs au détriment des agriculteurs et en particulier des colzaïculteurs qui représentent pourtant une force économique bien supérieure : un des signes du « changement » ? L'avenir nous dira combien de temps ce gouvernement résistera aux pressions des multinationales agrochimiques

Hormis le changement de gouvernement, on peut se demander ce qui a conditionné cette décision. En fait, le 29 mars dernier, le ministère de l'agriculture a eu connaissance d'une étude scientifique publiée dans la prestigieuse revue Science et mettant en cause ce pesticide. Cette étude montre que le Cruiser perturbe les capacités de localisation de la ruche des abeilles. Le ministère a alors demandé à l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) de conduire une procédure de réévaluation de l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser. Les éléments présentés par Syngenta au cours de cette procédure ayant été jugés insuffisants, on en est arrivé à la décision du 29 juin dernier. Précisons que cela ne change rien pour les apiculteurs cette année puisque les parcelles de colza étaient déjà plantées avant cette décision...

Difficile, en effet, pour Syngenta de remettre en cause les résultats d'une étude menée en suivant une démarche scientifique rigoureuse. Mickaël Henry et ses collègues montrent dans cette étude [1] comment le Cruiser augmente le pourcentage de non-retour à la ruche pour les butineuses. 653 butineuses ont été équipées de tags RFID (des puces électroniques d'identification pesant 2mg, cf. photo A). Les entrées et sorties des abeilles ont été enregistrées par le dispositif électronique illustré sur la photo B.





Dans le cas de butineuses expérimentées (qui connaissent déjà bien le trajet vers la source de nectar ou de pollen), on constate une augmentation de 10% de non-retour à la ruche par rapport à une ruche non exposée au Cruiser. Ce pourcentage passe à 30% dans le cas des butineuses non-expérimentées. Les butineuses exposées ont été nourries avec une dose de 1,34ng de Thiamethoxan diluée dans une solution sucrée de 20µl. Ces résultats ont ensuite été introduits dans un modèle dynamique de population d'abeilles qui montre que pour des ruches exposées au pesticide et dont la ponte varie entre 1600 et 2000 œufs par jour

il y a ralentissement significatif de l'évolution de la colonie qui dans certains cas va la conduire à moins de 5000 abeilles. L'étude ne concerne que l'exposition à ce pesticide et on comprend donc que combiné à d'autres facteurs comme la varroase on puisse imaginer une des causes du CCD (Colony Colapse Disorder ou Syndrome d'Effondrement des Colonies). Dans la conclusion de leur article, les auteurs soulignent que les études d'impact des pesticides fournies par les firmes agrochimiques surestiment grandement les effets sublétaux (une dose sublétales est une dose inférieure à la dose mortelle) de leurs molécules sur les insectes pollinisateurs.

Syngenta conteste les résultats de cette étude en précisant que la dose administrée lors de l'étude est plus de 30 fois supérieure à celle contenue dans le nectar de colza traité par le Cruiser. Syngenta a donc décidé de saisir la justice contre la décision du ministère de l'agriculture. Le combat juridique va donc s'orienter vers une bataille de chiffres concernant les doses effectivement ingérées par les abeilles mais dont les scientifiques indépendants s'accordent pour dire qu'elles sont systématiquement minimisées par les fabricants de pesticides. En effet, et nous le savons tous, une butineuse fait jusqu'à 100 voyages par jour et à chaque voyage elle prend une nouvelle dose d'insecticide. Sans compter que la floraison du colza dure plusieurs jours !

Hervé BOEGLÉN

[1] Henry et al. "A Common Pesticide Decreases Foraging Success and Survival in Honey Bees", *Science* 20 April 2012: Vol. 336 no. 6079 pp. 348-350

